

Vos questions / nos réponses

Mon père veut me frapper

Par [nsko27000](#) Postée le 15/12/2023 21:54

Bonjour, j'ai 15ans et j'ai déjà fumer plusieurs fois , la première fois que mon père m'a cramer , il m'a simplement parler , la deuxième fois il m'a donné plein de grosse gifle et m'a balayé , et m'a dis que la prochaine fois il me donnerai des coup de poing et qu'il s'en fichais de finir en prison, je ne sais pas quoi faire j'ai peur

Mise en ligne le 18/12/2023

Bonjour,

Vous confiez avoir été frappé et menacé par votre papa lorsqu'il a vu que vous fumiez de nouveau.

Nous comprenons votre peur et votre sentiment d'impuissance. Rien ne justifie le fait de battre un de ses enfants, ni de menacer de lui faire du mal. Il s'agit là de violences physiques et psychologiques.

Nous ne savons pas si vous avez la possibilité d'en parler à quelqu'un-e d'extérieur en qui vous avez confiance: un-e membre de votre famille, un-e voisin-e, un-e infirmier-e scolaire... Nous vous encourageons à essayer d'en discuter avec un-e adulte qui pourrait vous aider en cas de besoin.

Il existe un espace gratuit et spécialement à destination des jeunes: la Maison des Ados. Une équipe bienveillante peut vous recevoir pour discuter de ce que vous traversez. Nous vous glissons les coordonnées en fin de réponse. Si vous ne pouvez pas vous y rendre, la Maison des Ados propose de se retrouver à un endroit convenu. Un camping-car se déplace alors sur rendez-vous.

Nous sommes conscients qu'un tel climat de stress ne doit pas vous aider à arrêter de fumer. La priorité pour vous est de vous protéger. Si jamais vous ressentez le besoin de fumer, essayez de le faire dans un endroit inaccessible à votre père, et espacé des moments où vous allez le voir. Cependant, n'oubliez pas que vous n'êtes pas responsable des violences de votre père. Le fait de fumer, même des substances illicites, ne lui donne en aucun cas le droit de vous blesser.

Il existe aussi un lieu spécialisé dans les conduites addictives, à destination des jeunes. Il s'agit d'une Consultation Jeune Consommateur, où vous pouvez discuter de votre consommation, faire le point, avoir des conseils pour réduire ou arrêter si besoin... C'est gratuit et confidentiel. Nous ajoutons les coordonnées de la CJC d'Evreux en fin de réponse également.

Par ailleurs, il vous est possible de contacter des lignes d'écoute pour les jeunes, telles que Fil Santé Jeune (0 800 235 236, appel anonyme et gratuit, ou par tchat sur leur site internet), ou encore le 119, qui est le numéro de l'enfance en danger.

N'hésitez surtout pas à recontacter notre équipe. Notre service d'écoute est ouvert tous les jours sans exception: au 0 800 23 13 13, entre 8h et 2h (appel gratuit et anonyme), ou par tchat entre 14h et minuit en semaine, et 14h et 20 le week-end.

Nous vous envoyons tous nos encouragements.

L'équipe de Drogues Info Service.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

En savoir plus :

- [Fil Santé Jeunes](#)
- [119](#)